



Aujourd'hui : Conseil d'administration de la CNBA annulé et reporté

Le Conseil d'administration de la Chambre qui était programmé pour aujourd'hui ne peut pas siéger valablement car il n'y a que 8 administrateurs qui ont hier confirmé leur participation. En application des statuts, il faut un minimum de 11 présents pour siéger valablement et être en droit de délibérer.

Aujourd'hui, j'étais prévu en déchargement à Zoeterwoude : pour être en mesure d'assister à ce conseil d'administration (où je siège comme représentant de La Glissoire), j'avais demandé à l'affrètement de transférer le déchargement à Vendredi. Je perds ainsi un jour pour rien ! Vous me direz que ce n'est pas une catastrophe...certes ! Pour les 3 administrateurs navigants qui ont confirmé leur participation non plus !

Mais quand on sait toutes les difficultés pour ceux qui naviguent afin de s'organiser à respecter les engagements pris (comme administrateur ou comme représentant syndical...), il est amer de constater que 13 administrateurs sont défaillants.

La crainte de perdre son contrat, surtout pour ceux qui travaillent au sable, constitue l'une des principales raisons de ces absences :

- un administrateur me signalait récemment qu'à sa demande de décaler un déchargement, le client lui avait répondu que s'il n'était pas capable d'être là quand on avait besoin de lui, il mettrait un autre bateau !
- Un autre me signalait que pour assister à une réunion, il avait laissé la place à un confrère au chargement, étant d'accord pour reprendre son tour à l'arrivée : à l'autre bout du voyage, l'autre l'a envoyé balader ...

En d'autres termes, un grand nombre de professionnels du transport par eau (qu'ils soient côté clients ou côté transporteurs) font tout ce qu'ils peuvent pour détruire la profession : pressions, jalousie, envie, mesquineries sont le lot quotidien du monde de la batellerie d'aujourd'hui. C'est un jeu dangereux qui a conduit aujourd'hui notre mode de transport à être marginalisé par le monde politique et le monde industriel...

Il n'y a aucun bénéfice à attendre de telles pratiques,

Si ce n'est de se discréditer aux yeux de tous les observateurs.

Il appartient à la Chambre de proposer des solutions pour que demain les administrateurs élus par les bateliers puissent mener leur mandat sans risquer d'être pénalisés : La Glissoire fera des propositions dès le prochain CA de la CNBA qui devrait se réunir dans les 15 jours à 3 semaines.

Nouveaux horaires sur le Canal du Nord ?

Surprise hier pour les bateliers qui sont arrivés à l'écluse d'Épéanecourt : à 17h30 il n'y avait plus personne.

La Glissoire envoie un Mail à VNF

Monsieur Papinutti,

Les bateaux ont été dans l'impossibilité de franchir l'écluse d'Épéanecourt hier après 17h00. La subdivision de Péronne a donné comme explication que l'éclusier avait commencé son travail à 7h00 et n'avait pas le droit de travailler plus de 10h00. Il a donc du quitter son poste à 17h00 et le manque d'effectif ne permettait pas de mettre un autre agent à sa place.

Nous entrons là dans la logique d'austérité et de réduction de postes des agents annoncée dans le projet de "développement dynamique" que vous nous avez présenté en Mai et Juin 2011.

Quelles garanties pouvez vous nous apporter que les horaires de navigation actuels seront au moins respectés sans faille ? Rien ne sert de faire de grands projets pour augmenter les horaires si déjà les services ne sont plus capables d'assumer ceux d'aujourd'hui :

Cela prend l'allure d'une énorme farce destinée à amuser et abuser la batellerie.

La police, appelée par les bateliers pour constater l'entrave à la navigation s'est déclarée incompétente : faut t'il en conclure que VNF peut agir dans l'impunité la plus totale ?

A 19h28 : Réponse de Mr Papinutti (auquel il faut rendre justice qu'il répond à ceux qui lui écrivent) :

« Je viens de le savoir et un avis bat a, semble t il, été émis sur ce sujet. C'est d'autant plus regrettable que nous sommes sur le grand gabarit. Je vous tiens au courant. »

Problèmes de langue aux Pays Bas

La CNBA reçue ce lundi 19 septembre par le Directeur des voies navigables (Mr BOURVEN) a eu la confirmation que les contrôles de connaissance en langue seront renforcés à compter du 1^{er} Juillet 2012 aux Pays Bas.

Le Ministère s'est engagé à prendre contact avec son homologue néerlandais : C'est stupéfiant...car cela signifie donc qu'il ne l'a pas encore fait depuis plusieurs mois malgré les démarches multiples de la CNBA, de La Glissoire et de nombreux bateliers...Pas étonnant qu'il n'y ait aucune réponse à ce jour.

Le Ministère « conseille » à la CNBA d'entrer en contact avec le Consulat de France aux Pays Bas : **faut t'il en conclure que le Consulat a un quelconque pouvoir sur les autorités Néerlandaises ?...**

Et qu'en est-il de l'engagement de Mr Banel (Conseiller aux voies Navigables auprès du Ministre des transports) annoncé à La Glissoire d'engager une démarche diplomatique vers le gouvernement néerlandais ? **Promesse restée à ce jour sans retour d'information.**

Le Ministère ne dit rien sur la démarche demandée unanimement par les bateliers et leurs représentants d'appliquer la même sévérité de contrôle aux bateliers néerlandais naviguant en France. Pire que cela, Mr Bourven est impossible à joindre lorsqu'un batelier néerlandais ne parlant pas un mot de Français est localisé : Daniel CLAEYS essaie de le contacter depuis plusieurs jours, laisse des messages au secrétariat qui dit qu'il sera rappelé, mais rien...rien de rien...

Est t'il acceptable que les responsables d'Administrations Centrales snobent ainsi le Président de La Glissoire, accessoirement 1^{er} vice Président de la CNBA.

Les représentants de la profession sont traités comme des charlots par nos autorités qui persistent à ne jamais prendre la moindre décision claire et précise sur quelque sujet que ce soit : on reste dans les déclarations de bonnes intentions jamais suivies d'effets !

Rappelons donc que La Glissoire demande la suppression des contrôles Linguistiques aux Pays Bas et ,en cas de refus des autorités Néerlandaises de cesser ce jeu provocateur à connotation raciste, nous demandons aux autorités Françaises d'avoir exactement les mêmes exigences à l'égard des bateliers néerlandais qui viennent en France sans parler le moindre mot de Français et de leur infliger exactement le même traitement que celui réservé à nos concitoyens aux Pays Bas.

La Glissoire considère que l'absurdité du comportement des autorités Néerlandaises (qui confirment ainsi leur volonté absolue de dominer le monde fluvial Européen) prend des proportions qui ne laissent la place à aucun espoir de solution autre que le traitement équivalent en retour...

Le 8 Septembre La Glissoire demande audience Au Ministère : Aucun début de réponse

En pièce jointe, vous trouverez la copie du courrier adressé par La Glissoire à MM Banel (Cabinet du Ministre), Bourven (Direction des voies Navigables) et Papinutti (Directeur Général de VNF).

Ces services ont pris l'habitude de nous renvoyer de l'un à l'autre à chaque question posée : la réponse est immuable, ce n'est jamais le bon interlocuteur...il faut voir l'autre.

A ce jeu de balle à rebondissement, les solutions aux problèmes posés ne viennent jamais...En les rencontrant tous les 3 ensemble, on est en droit de penser que la langue de bois sera plus difficile à manier !!!

La question unique à laquelle il faut une réponse pour l'heure c'est :

Vont t'ils accéder à la demande du Seul Syndicat actif représentant les bateliers ?

Conseil des Ministres et Avenir des voies Navigables

Le Conseil des Ministres du 31 Aout 2011 a adopté le PROJET DE LOI visant à créer L'AGENCE NATIONALE DES VOIES NAVIGABLES ; ce texte qui prétend moderniser les voies navigables a été présenté par Nathalie Kosciusko Morizet au Conseil des Ministres du 31 Aout et va bénéficier d'une procédure d'examen en urgence au Parlement (Sénat puis Assemblée Nationale).

Les documents transmis au Sénat pour le moment prétendent que cette réforme est motivée par le GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT pour faire passer la part de fret non routier et non aérien de 14% aujourd'hui à 22% en 2022 : il annonce même qu'un protocole d'accord a été signé le 24 Juin 2011 avec les syndicats ??? Il oublie de dire que malgré les engagements pris par le cabinet du Ministre le 3 Mai auprès de La Glissoire, ce Syndicat n'a été ni consulté, ni questionné sur la signature d'un Protocole !!! Pire que cela, le projet de loi n'a même pas été transmis à la Glissoire !!!

DE QUI SE MOQUE-T-ON ? Réduction des effectifs, automatisation d'ouvrages en fin de vie, aucun dialogue avec la Profession...est-ce cela le dialogue constructif ?

...et je reçois une invitation « à célébrer les 20 ans de VNF le 27 Septembre à 18h30 au SHOW CASE (sous le pont Alexandre III)...DE PROFUNDIS VNF...un constat d'échec de 20 ans d'âge, ça se fête ! Je remettrais personnellement à Madame Morizet le courrier de La Glissoire en réponse au **projet de Développement Dynamique** que nous a proposé VNF...

Il n'est pas interdit que les bateliers soient présents !...

....les petits fours sont financés par votre argent.